

Avril 2021 : un mois pascal



Ce mois d'avril a commencé par le Triduum pascal célébré pour la 2^e année consécutive au séminaire, à destination exclusive de la communauté des Sœurs et de quelques habitants de la maison qui souhaitent se joindre aux offices. Quant aux prêtres résidant au séminaire, c'est de bon cœur qu'ils se sont partagés entre leurs offices en paroisse (limités à 15 participants) et la présidence partagée à tour de rôle pour ce Triduum au séminaire.

Le second moment important fut l'arrivée (attendue depuis février !) de l'abbé Thierry Bierlaire, prêtre de notre diocèse en service dans le diocèse de Salvador de Bahia au Brésil depuis 25 ans. Après plusieurs reports de voyage dus à la pandémie, c'est finalement le dimanche 18 avril en soirée qu'il est arrivé en résidence au séminaire, pour deux mois. Tout a commencé pour lui par une mise en quarantaine rigoureuse, clôturée par un test-covid négatif, heureusement ! Nous lui donnerons la parole dans cette

lettre, le mois prochain.

Pour le reste, la messe des étudiants a repris le mercredi soir, une semaine sur deux, et répond visiblement à une grande faim eucharistique des jeunes qui la fréquentent. C'est avec envie que les plus âgés qui, en temps normal, aiment se joindre à cette célébration, demandent des nouvelles de ces rendez-vous priants.

En ce 3^e trimestre d'une année scolaire à nouveau bien perturbée, il sera intéressant de trouver ici quelques échos de l'Institut Supérieur de Théologie qui a son siège au séminaire. Je laisse ci-dessous la plume à son directeur. Bonne poursuite du temps pascal !

Abbé Jean-Pierre Lorette

L'ISTDT dans la crise sanitaire

16 novembre 2019 : un séisme sanitaire s'abat sur la planète : la pandémie Covid-19... L'enseignement n'est pas épargné. L'Institut Supérieur de Théologie du Diocèse de Tournai (ISTDT) est touché lui aussi. Après le premier choc, il a fallu réagir très vite.

Une difficulté majeure : notre enseignement est considéré comme « privé », et donc nous n'avons jamais reçu la moindre circulaire de la part des Autorités civiles. Comment alors trouver les bonnes informations ? Les outils de communication (presse, télévision, internet) en apportaient, mais peu cohérentes. Heureusement, par notre lien avec l'UCLouvain, il m'était possible d'avoir accès aux



informations officielles et aux décisions prises par l'Université pour ses propres étudiants. En accord avec Mgr Harpigny, Président de l'ISTDT, j'ai décidé de reprendre les décisions UCLouvain en les adaptant à la situation de notre institut. Ce socle établi, tous nos enseignants ont accepté d'avancer : après quelques tâtonnements en 2019-2020, tous les cours ont pu être assurés en 2020-2021. Je remercie chaque enseignant/e pour l'énergie et l'inventivité déployées. Merci à notre secrétaire, Mme Lucktens, qui a jonglé avec les réservations de locaux, les envois de liens Zoom...

Une autre difficulté touche à la nature même de l'enseignement. Enseigner, ce n'est pas seulement transvaser de la matière d'une tête dans l'autre (cela, un manuel bien écrit peut y suffire) ; il s'agit de passer du temps à percevoir les sentiments des étudiants par rapport à une matière (hésitations, surprises, refus...) et à y réagir sur le fait... il s'agit de passer du temps à répondre aux questions « à bâtons rompus » des étudiants, et cela ne peut pas se faire dans une capsule vidéo, ni même un échange Zoom... Rien ne remplacera l'enseignement en présentiel ! Les enseignants ISTDT espèrent, et j'espère vraiment, que septembre 2021 sonnera la reprise dans de vraies classes et non devant un « mur » d'initiales sur un écran d'ordinateur.

Je termine en pensant à nos étudiants : je les remercie de nous avoir gardé leur confiance ; je les remercie pour leurs encouragements ; je pense, aussi et en particulier, à celles et ceux qui ont été touchés par la maladie, parfois lourdement et dans la durée. Qu'ils sachent que nous ferons tout pour leur permettre de terminer leur parcours dans les conditions les plus paisibles.

Dans l'espérance de très vite redécouvrir des regards et des sourires,

Chanoine Patrick Willocq, *Directeur*. (Photo : Cathobel)

L'abbé Yvon Fosséprez nous a quittés...

L'abbé Yvon Fosséprez s'est éteint le 27 avril ; il avait 84 ans. Professeur et formateur au Grand Séminaire de Namur (section de philosophie) durant plus de 30 ans, il aura accompagné des générations de séminaristes sur la route du sacerdoce, notamment les séminaristes tournaisiens des années 1970 au début des années 1990. Un homme qui a toujours fait preuve d'une profonde empathie. Depuis 2006, il vivait à Beauraing se partageant entre les sanctuaires où il était chapelain et le travail en paroisses. Que le Seigneur accueille dans sa lumière son fidèle serviteur. (Source et photo : service communication du diocèse de Namur).



9 mai 1171 – 9 mai 2021 : bon 850^e anniversaire à notre Cathédrale !



Le séminaire de Tournai est « épiscopal », c'est-à-dire « de l'évêque » de Tournai. Et qui dit évêque, dit cathédrale, l'église-mère du diocèse qui est le siège (la « cathèdre ») d'où l'évêque enseigne, préside la liturgie et gouverne la portion du Peuple de Dieu qui lui est confiée. Voilà 850 ans que la partie romane de notre cathédrale (nef et transept) a été consacrée. Le dimanche 9 mai à 15h, Mgr Guy Harpigny présidera une Eucharistie solennelle à l'issue de laquelle deux évêques du XI^e siècle (Baudouin et Radbod II) -dont les caveaux avaient été ouverts lors des fouilles archéologiques de ces dernières années- seront inhumés à nouveau dans le déambulatoire sud du chœur gothique. Vu les règles sanitaires, la célébration se vivra en cercle très restreint, mais elle sera diffusée en direct sur NoTélé (que beaucoup peuvent capter en TV partout en Wallonie, ou encore sur Internet). A noter aussi que le service communication du diocèse a réalisé un documentaire de 18 minutes visible sur la chaîne Youtube du diocèse de Tournai. En photo : la cathédrale vue du point culminant du séminaire (chambres du 4^e étage).

Si vous souhaitez aider le Séminaire dans son travail et la conservation de son patrimoine, vos dons peuvent être versés sur le compte BE10 0000 0000 0404 de la Fondation Roi Baudouin avec la communication structurée ***128/2492/00001***. Tout don égal ou supérieur à un montant annuel de 40€ donne lieu à une déduction fiscale.